

**Procès-verbal de la réunion
du COSP de l'INSPE de l'académie de Bordeaux
Mercredi 9 juin 2021(en visioconférence)**

Membres du COSP

Représentants Université de Bordeaux-INSPE

Présents

Andreas HARTMANN – PU Mathématiques
Franck JAMES - PE SVT
Martine JAUBERT – PU Sciences du langage
Serge MOUTON – Directeur de la MAPI

Excusées/absentes

Florence DELAVALD - PRAG SVT (Pouvoir à Franck JAMES)
Julie PICARD - MCF Géographie (Pouvoir à Franck JAMES)

Membres des universités partenaires

Université Bordeaux Montaigne

Présente

Béatrice LAURENT – PU Anglais

Excusés/absents

Florence PELLEGRINI – MCF Lettres
Eric SARRAUTE – PRAG Géographie

Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)

Excusés/absents

Frédéric BIDOUBE – MCF Histoire
Fabienne GASPARI – MCF Anglais
Roland SUBILEAU – PRCE Physique-Chimie

Personnalités extérieures désignées par le recteur

Présents

Bruno FORESTIER – Doyen des IA-IPR
Catherine MAZURIE – Représentante ICEM (CAPE)
Pierre POTTEZ – Doyen des IEN-ET-EG

Excusés/absents

Stéphanie ANFRAY – Représentante des parents d'élèves FCPE
Pierre KESSAS – Conseiller technique 1^{er} degré (Pouvoir à Pierre POTTEZ)
Julie KHIARI – Proviseur du lycée professionnel Flora Tristan - Camblanes-et-Meynac

Personnalités extérieures désignées par le conseil d'Institut

Présentes

Marlène GACHET – PRCE Documentation
Benoîte MENARD – Représentante du CAPE

Excusés/absents

Anne CREQUIS – Directrice Générale – IRTS Nouvelle-Aquitaine
Hugo LASSALLE – Enseignant 2nd degré (Représentant organisation syndicale)
Mathilde LEMAITRE – Enseignante 1^{er} degré (Représentante organisation syndicale)
Pierre LEROY-LANSARD – Enseignant néo-titulaire du 1^{er} degré

Membres permanents aux travaux du COSP

Présents :

Jean-Philippe BIOLLEY, directeur de l'INSPE de l'académie de Bordeaux
Bernadette KERVYN, directrice adjointe en charge de la formation initiale
Vincent LIQUETE, directeur adjoint en charge de la recherche, de l'innovation et du développement international
Laurent VERNHET, directeur adjoint es-qualité représentant de l'UPPA

Procès-verbal rédigé par Sylvie DELBOS

ORDRE DU JOUR :

1. Point d'information
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du COSP du 14 avril 2021
3. Point sur les maquettes

Début de la séance : 14h05

1. Point d'information

➤ **Andreas HARTMANN** rappelle aux membres du COSP l'existence d'une adresse institutionnelle permettant de joindre directement la présidence du COSP :

cosp.presidence.inspe@u-bordeaux.fr

➤ **Vincent LIQUETE** souhaite informer les membres du COSP des actions et réflexions engagées au niveau de la recherche et de l'innovation pédagogique :

- Lundi 21 juin 2021 : rencontre avec les enseignants-chercheurs statutaires de l'institut afin de leur communiquer différents éléments d'information. Il s'agira également de faire un premier bilan des chantiers engagés depuis février dernier et d'évoquer les modalités de consultation et les priorités qui seront fixées collégialement à partir de l'année prochaine notamment l'amélioration du cadrage de la recherche autour des secteurs respectifs d'activité au regard des disciplines et des engagements des uns et des autres ;
- Vendredi 25 juin 2021 : rencontre avec les professeurs INSPE qui sont docteurs, docteurs qualifiés ou doctorants pour leur communiquer des éléments d'information et évoquer ensemble les modalités de partage de la science à travers leurs activités de formateurs et de doctorants ;
- point sur l'état de financement.
Vincent LIQUETE rappelle que l'année 2021 a été engagée sur le format de l'année 2020 avec de rares participations à des colloques ou à des manifestations au regard de contraintes fortes liées à la crise sanitaire. Par conséquent, une partie du budget sera cédée à l'institut pour d'autres investissements ou acquisitions ;
- point sur les démarches de soutien de la recherche avec un travail de concertation déjà engagé avec la DRV (Direction de la Recherche et de la Valorisation) afin d'identifier

ce que l'INSPE serait en capacité de piloter avec des partenaires en termes de recherche et de définir le périmètre de l'INSPE et de l'Université de Bordeaux / DRV dans le cadre des réponses aux appels à projets ;

- mise en place d'un cycle de formation de formateurs/chercheurs autour de la gestion, de l'indexation et du stockage des données de la recherche ;
- point sur un projet de Web Radio proposé par des formateurs du site des Pyrénées-Atlantiques qui serait à terme ouverte aux étudiants volontaires et aux formateurs (micro-reportages sur la vie de l'établissement et sur des questions pédagogiques) ;
- point sur un projet de deux enseignantes-chercheuses du site INSPE des Landes qui consisterait à relancer un projet de revue interface avec le monde de la formation dans l'esprit des sciences de l'éducation en y associant éventuellement les collègues des INSPE de Poitiers et de Limoges. Il pourrait être envisagé la mise en place d'un petit comité d'édition dans une logique « d'open édition ».

Franck JAMES trouve très intéressant le projet de Web Radio. Il précise qu'il y a des pratiques naissantes dans les écoles (Web Radio, radio collaborative) autour de ces outils/supports et rappelle que dans la nouvelle maquette il y a une UE consacrée aux pratiques innovantes et pense que la réflexion pourrait être nourrie par les travaux liés à ce projet de Web Radio.

Vincent LIQUETE indique que deux projets pluriannuels pluridisciplinaires proposés l'un par Martine DERIVRY et l'autre par Anne LEHMANS seront présentés aux membres du conseil d'institut le 10 juin 2021.

Il indique également que dans le cadre de l'appel à projets CARDIE/INSPE (projets déposés d'un côté par un collègue de l'Institut et parallèlement par un chef d'établissement ou un directeur d'école) 21 dossiers ont été déposés et seront examinés et classés lors de la réunion des comités Formation Continue et Recherche prévue le 17 juin.

Par ailleurs, il nous informe de la décision d'augmenter le taux de participation financière de l'établissement (700 euros au lieu de 500 euros). Cela permettra aux porteurs de projet qui sont engagés scientifiquement dans des projets liés à l'articulation recherche/formation de bénéficier de moyens supplémentaires pour assurer au mieux la gestion et le suivi de leur projet.

Béatrice LAURENT indique que la vice-présidente en charge de la recherche à l'université Bordeaux Montaigne organise deux demi-journées de réflexion sur l'articulation recherche/formation. L'une d'entre elles aura lieu le 24 juin au matin et portera sur l'articulation recherche/actions.

Vincent LIQUETE indique qu'il souhaite rencontrer les directeurs de laboratoires auxquels sont rattachés les enseignants-chercheurs de l'INSPE (UB, UBM et UPPA) afin d'une part de présenter les orientations générales du service Recherche à l'INSPE et d'autre part, au regard des éléments d'information que pourraient nous communiquer les unités de recherche, d'identifier des pistes qui mériteraient d'être explorées.

Béatrice LAURENT confirme que cette prise de contact est souhaitable et souligne la nécessité d'un travail basé sur une même logique et de parvenir à une réelle complémentarité afin d'éviter la mise en place en parallèle d'activités similaires. Elle souligne la pertinence d'une

mutualisation des actions qui sera bénéfique aussi bien aux étudiants qu'aux enseignants-chercheurs.

Andreas HARTMANN rappelle que le COSP est un conseil d'orientation scientifique et pédagogique et remercie donc Vincent LIQUETE pour son intervention d'ordre scientifique portant sur les actions mises en place au sein du service Recherche de l'INSPE. Il souligne l'importance d'engager un travail de concert avec les partenaires et de parvenir à une mutualisation des actions. Il pense qu'il serait souhaitable d'engager une réflexion plus prospective au sein de ce conseil.

➤ **Jean-Philippe BIOLLEY** indique que, si le contexte épidémique le permet, la reprise des activités pédagogiques pourra être organisée en présentiel à la rentrée 2021 au plus près des conditions habituelles, avec des jauges normales en respectant néanmoins un protocole sanitaire (port du masque, aération des salles...) défini au niveau de l'établissement. Les réunions pourront être mises en place de nouveau en présentiel. Les événements festifs organisés dans le cadre de la rentrée universitaire, devraient être, quant à eux, toujours soumis à des contraintes particulières comme ce fut le cas cette année.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du COSP du 14 avril 2021

Le président soumet au vote le procès-verbal de la réunion du COSP du 14 avril 2021.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Point sur les maquettes

Jean-Philippe BIOLLEY tient à remercier tous les acteurs qui ont contribué à l'élaboration de ces maquettes. Il rappelle que la maquette de la mention 1^{er} degré a été votée. La maquette de la mention « Encadrement éducatif » qui a déjà été soumise au vote des membres du conseil d'Institut le 28 janvier fera l'objet de quelques modifications au niveau de la ventilation des heures CM/TD. Les principes de la maquette MEEF 2nd degré ont également été votés le 28 janvier. C'est à partir de ce cadre générique que les responsables de parcours ont travaillé pour produire les maquettes présentées au COSP ce jour.

Bernadette KERVYN propose de faire un point sur la mention 2nd degré et projette un diaporama que vous trouverez en annexe de ce procès-verbal.

Béatrice LAURENT souhaite avoir des précisions sur la rémunération des étudiants en stage SOPA (Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée).

Jean-Philippe BIOLLEY indique que les étudiants de M2 en stage SOPA devraient être gratifiés. Le montant de cette gratification n'est pas connu à ce jour. Il devrait, conditionnel de rigueur, se situer autour de 1200 € pour l'année. Il précise que la gratification des M2 SOPA n'avait pas forcément été anticipée par la DGRH du ministère qui a été alertée en ce sens par le réseau des INSPE.

Il rappelle que la rémunération des étudiants en stage est obligatoire si le volume horaire effectué est supérieur à 309 heures ce qui est le cas pour les M2 SOPA de la

mention 1^{er} degré. En revanche, la durée totale de la période de stage des M2 SOPA de la mention 2nd degré sera inférieure à 309 heures.

A ce jour, le principe de la gratification est acquis mais aucun texte précisant le montant de la rémunération n'a été publié.

Les étudiants alternants signeront un contrat de droit public sur une période de 12 mois soit du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022 avec une rémunération mensuelle s'élevant à 865 euros brut soit 720 euros net.

Andreas HARTMANN indique que les maquettes de la mention 2nd degré ont été adressées aux membres du COSP.

Il rappelle que la maquette de la mention « Encadrement éducatif » doit faire l'objet de quelques modifications.

Jean-Philippe BIOLLEY précise que la maquette de la mention « Encadrement éducatif » a été validée par les membres du conseil d'Institut le 28 janvier. Cette maquette a été communiquée à la direction de l'INSPE après avoir été élaborée collectivement par la responsable de la mention et l'équipe pédagogique. Au niveau de la ventilation horaire, cette maquette ne comportait que des TD. Il rappelle que l'effectif de la mention s'élève à 25 étudiants. Après discussions, l'équipe pédagogique a souhaité l'introduction de CM dans la maquette. Cette demande argumentée a été communiquée à la direction de l'INSPE qui a accepté de présenter aux membres du conseil d'Institut le 10 juin une deuxième version de la maquette avec une répartition des heures entre les CM et les TD. Hormis cette modification de ventilation horaire, la maquette n'a pas été modifiée. Elle reste conforme à celle qui a été présentée aux membres du conseil d'Institut le 28 janvier 2021.

Martine JAUBERT souhaite avoir des précisions sur l'UE « Recherche et innovation pédagogique ». Elle note que l'aspect « innovation pédagogique » n'apparaît pas nécessairement dans toutes les maquettes de la mention 2nd degré et par conséquent s'interroge sur l'association de ces deux items qu'il est parfois difficile d'identifier de manière distincte dans les maquettes.

Vincent LIQUETE propose de donner la parole à Laurent VERNHET, responsable de la mention 2nd degré. Cependant, il note qu'une dynamique d'évolution réflexive dans le cadre du périmètre de l'UE Recherche et innovation pédagogique a été lancée au sein de la mention 1^{er} degré avec un engagement fort des formateurs et regrette que cette réflexion n'ait pas été réellement engagée au sein de la mention 2nd degré. Il souligne qu'il ne s'agit pas de faire référence à des technologies mais à des activités innovantes. Par ailleurs, pour diverses raisons, il note à regret que les documents qui auraient dû aborder la question de la recherche et de la formation n'ont pas forcément été produits dans les délais impartis. Il précise qu'il est toujours prêt à dialoguer avec les responsables de mention et les représentants des universités partenaires pour engager une réflexion au sein de séminaires sur d'éventuelles pistes avec la volonté d'un réel investissement de part et d'autre à travers un apport d'idées.

Laurent VERNHET tient à souligner que les pratiques sont très diverses d'un parcours à un autre avec notamment des traditions différentes qui persistent. Par conséquent il note de réelles difficultés d'harmonisation de cette UE « Recherche et innovation pédagogique » et notamment de définir la limite/répartition entre recherche pure et innovation pédagogique.

Andreas HARTMANN pense qu'au niveau notamment du parcours « Mathématiques » il paraît peu envisageable de mutualiser des séminaires recherche avec ce qui est proposé dans

le cadre de la formation des enseignants. Il se demande si cela pourrait être plus facilement réalisable dans le domaine des sciences humaines, et interroge Béatrice LAURENT à ce sujet.

Béatrice LAURENT répond positivement sur une possibilité de mutualisation entre la partie recherche d'un Master MEEF et un Master Recherche et indique que cela se pratique déjà.

Bernadette KERVYN, au regard des maquettes et des discussions engagées avec les responsables de parcours INSPE/UB, souligne le fait que dans certains parcours l'articulation entre l'innovation et la recherche a fait l'objet de nombreuses discussions avec des propositions intéressantes notamment au sein du parcours « Economie-Gestion » où l'articulation et la déclinaison a été véritablement pensée. Il n'y a pas eu de discussions globales et d'harmonisation mais à l'échelle des parcours on note cependant des dynamiques intéressantes dans le cadre de l'articulation recherche/formation/innovation sur lesquelles ils seraient possible de prendre appui pour engager une réflexion plus globale sur une possible mutualisation.

Vincent LIQUETE est tout à fait favorable à la mise en place de séminaires d'échanges visant à croiser les expérimentations et à définir des principes qui pourraient être retenus, suggérés et proposés au sein d'autres parcours. Il attire également notre attention sur la nécessité de mobiliser la question de l'innovation sociale.

Bernadette KERVYN souligne le lien qui est fait entre l'UE « Recherche et innovation pédagogique » et les autres UE (UE1, UE2, UE5...). Il est intéressant de voir dans quelle mesure les enseignements disciplinaires peuvent nous amener à faire des recherches innovantes pour, d'une part, développer des savoirs scientifiques et, d'autre part, pour répondre également aux besoins du terrain. Cette articulation pourrait accroître la cohérence de la maquette et de l'offre de formation pour les étudiants.

Franck JAMES indique que les pratiques innovantes ont été intégrées dans l'UE « Parcours personnel » de la mention 1^{er} degré au même titre que l'ouverture à l'international et les projets pédagogiques numériques. Il souligne le fait que les résultats d'une enquête auprès des étudiants sur un éventuel positionnement ont démontré une forme d'appétence marquée pour les pratiques innovantes avec une volonté d'explorer ces pratiques.

Bernadette KERVYN indique que le comité Formation initiale souhaite engager une réflexion sur l'amélioration continue de l'offre de formation. Il s'agirait d'identifier des questions vives ou des points de vigilance sur lesquels il est nécessaire et pertinent d'envisager un travail en vue d'une évolution positive et constructive et de définir les données à partir desquelles ce travail pourrait être engagé. Cette mission d'amélioration continue de notre offre de formation doit être soumise à un calendrier fixé préalablement avec identification des personnes en charge du suivi de l'évolution des pistes d'amélioration proposées.

Jean-Philippe BIOLLEY précise que la question de l'amélioration continue est selon lui centrale. Nous savons dès à présent que les maquettes devront être modifiées. Il indique par exemple que nous avons reçu le cahier des charges « Egalité Filles/Garçons » après avoir finalisé les maquettes et notamment la construction de l'UE 3. Par conséquent, il conviendra à terme d'inclure des éléments de formation liés à l'égalité Filles/Garçons dans notre offre de formation, pour partie dans l'UE3. Nous allons être vraisemblablement destinataires d'un cahier des charges sur la laïcité, les valeurs de la république, avec un volume horaire d'enseignement assorti d'items à développer que nous devons également intégrer dans nos formations. Reste à savoir si tous ces éléments devront être intégrés uniquement dans la

formation initiale de master ou si une partie d'entre eux pourront trouver leur place dans la formation des T0 voire des T1, T2 et T3.

Ces maquettes feront donc l'objet de modifications et d'ajustements au regard de ces nouveaux cahiers des charges et des nouvelles épreuves du concours mais également au vu des difficultés rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre de ces maquettes en 2021-2022.

Un processus d'amélioration continue sera mis en place avec des temps d'échanges qui pourront avoir lieu au sein du COSP mais également dans le cadre de réunions qui associeront les responsables de mention et les responsables de parcours. Ces réunions préparatoires éclaireront le conseil de perfectionnement qui sera mis en place pour chacune des mentions.

Béatrice LAURENT indique que l'épreuve 2 du concours pourrait s'apparenter à l'ancienne épreuve intitulée « Agir en fonctionnaire de l'état de manière éthique et responsable » (cette information est à vérifier).

Par ailleurs, elle souscrit aux propos de M. LIQUETE et confirme qu'il faut attendre notamment la publication de rapports de jury ce qui nous permettrait de mieux cerner les attendus pour être en mesure d'apporter des ajustements au niveau des maquettes de formation.

En revanche, elle indique que selon elle les maquettes ne peuvent être modifiées qu'à mi-parcours.

Jean-Philippe BIOLLEY indique que sur le plan légal nous pouvons, si besoin, apporter chaque année des modifications sur les maquettes notamment au regard des retours des conseils de perfectionnement.

Vincent LIQUETE attire notre attention sur le fait que l'épreuve 2 du concours au regard de ses attendus et du taux d'admission des étudiants nous obligera peut-être à terme à modifier notre offre de formation. Par ailleurs, il indique qu'on note dans le texte un lien entre le parcours de l'étudiant et la recherche. On peut donc émettre l'hypothèse que le parcours de l'étudiant autour d'un objet de recherche tel que le mémoire peut constituer un point de questionnement sur lequel on pourrait demander à l'étudiants de s'exprimer.

Andreas HARTMANN propose aux membres du COSP d'apporter des compléments d'information sur les maquettes de la mention 2nd degré.

Béatrice LAURENT souligne un travail conséquent au niveau de l'université Bordeaux Montaigne dans le cadre de la construction des maquettes en collaboration avec les enseignants de l'université de Pau et des Pays de l'Adour au regard des exigences du concours. Elle rappelle la question du financement de la soutenabilité de ces maquettes soulevée dans la précédente réunion du COSP par Florence PELLEGRINI. Elle souligne la nécessité d'attendre la publication des rapports de jury ce qui nous permettra de cerner plus précisément les attendus et par voie de conséquence d'apporter des modifications aux maquettes.

Laurent VERNHET rappelle le contexte difficile dans lequel ce travail a été effectué avec des informations tardives et peu précises et souligne la nécessité de revoir l'an prochain les maquettes en prenant en compte notamment le changement dans une épreuve écrite du concours.

Andreas HARTMANN souhaite savoir si les maquettes de la mention 2nd degré ont été votées par les instances des universités partenaire.

Béatrice LAURENT indique que les maquettes seront présentées au vote des membres de la CFVU jeudi 10 juin.

Laurent VERNHET indique que la réunion de la CFVU est prévue le 24 juin.

Dans les maquettes des parcours portés par l'université Bordeaux Montaigne et l'UPPA, **Andreas HARTMANN** s'interroge sur l'absence au sein de l'UE 3 de la déclinaison des contenus et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences.

Béatrice LAURENT indique que dans la mesure où cela concerne des enseignants de l'INSPE, il a été décidé de leur laisser la possibilité de compléter ces données au regard de leurs projets pédagogiques respectifs, de leurs attendus et de leurs exigences.

Martine JAUBERT confirme que les enseignements proposés au sein de l'UE 3 sont identiques quel que soit le parcours et sont assurés par des enseignants de l'INSPE. Par conséquent, la déclinaison des contenus d'enseignement doit relever de leur responsabilité.

Jean-Philippe BIOLLEY tient à rappeler qu'il a transmis le contenu précis de l'UE 3 qui est déclinée dans les parcours portés par UB/INSPE avec la ventilation des heures et les modalités de contrôle des connaissances et des compétences afin qu'il soit intégré dans les parcours portés par les universités partenaires. Il rappelle que cette UE est portée par l'INSPE et doit être intégrée dans toutes les maquettes quelle que soit l'université qui porte le parcours.

Laurent VERNHET indique que ce sont les mêmes contenus et les mêmes modalités d'évaluation qui seront déclinés au regard cependant de spécificités locales.

Jean-Philippe BIOLLEY rappelle qu'il a été décidé de laisser un volume horaire de 9h aux responsables de parcours dans le cadre de la préparation de l'épreuve 2 du concours. Cependant, les responsables de parcours peuvent, s'ils le souhaitent, se rapprocher de l'équipe pédagogique chargée des enseignements de l'UE 3.

Andreas HARTMANN propose aux membres du COSP d'émettre un avis favorable sur l'ensemble des maquettes de la mention 2nd degré :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Avis favorable à l'unanimité des membres du COSP.

Vincent LIQUETE attire notre attention sur la nécessité de faire en sorte que ce conseil soit proactif et d'engager une réflexion sur de nouvelles modalités de fonctionnement notamment au niveau des réunions des différents comités afin de faire évoluer les temps d'échanges de manières positive et constructive.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 15h40.

Le président du COSP
Andreas HARTMANN

Vademecum de la maquette MEEF mention second degré 2021

L'année de M1 (488 h)

UE 1.1 et 2.1 : Maîtrise des champs disciplinaires (70h/70h)

UE 1.2 et 2.2 : Stratégies d'enseignement (70h/70h)

UE 1.3 et 2.3 : Acteur de la communauté éducative (28h/31h)

UE 1.4 et 2.4 : Recherche et innovation pédagogique (50h/50h)

Projet mémoire

UE 1.5 et 2.5 : Professionnalisation (12h/12h)

Stage
SOPA

UE 1.6 : Langue vivante étrangère (12h/12h)

L'UE5 et le SOPA (Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée) M1

Quatre temps de stage : deux stages disciplinaires de deux semaines et deux stages transversaux d'une semaine, 2 à 3 étudiants par classe.

SOPA 1
disciplinaire
du 15/11/21
au 26/11/21

SOPA 2
transversal
du 10/01/22
au 14/01/22

SOPA 3
disciplinaire
du 14/03/22
au 25/03/22

SOPA 4
transversal
du 09/05/22
au 13/05/22

- **Observation active** : journal de bord, grilles d'observation sur les gestes professionnels / activité des élèves
- **Pratique accompagnée** : co-animation, prise en main de la classe
- **Supports de communication partagés** : fiche de cours, grilles d'évaluation, bulletins, plateforme de communication avec les parents

L'année de M2 : S3 (177 h)

UE 3.1 : Maîtrise des champs disciplinaires (50h)

UE 3.2 : Stratégies d'enseignement (50h)

UE 3.3 : Acteur de la communauté éducative (30h)

UE 3.4 : Recherche et innovation pédagogique (20h) **Mémoire**

UE 3.5 : Professionnalisation (15h) **Stage**

UE 3.6 : Langue vivante étrangère (12h)

L'année de M2 : S4 (136,5 h)

UE 4.1 : Maîtrise des champs disciplinaires (50h)

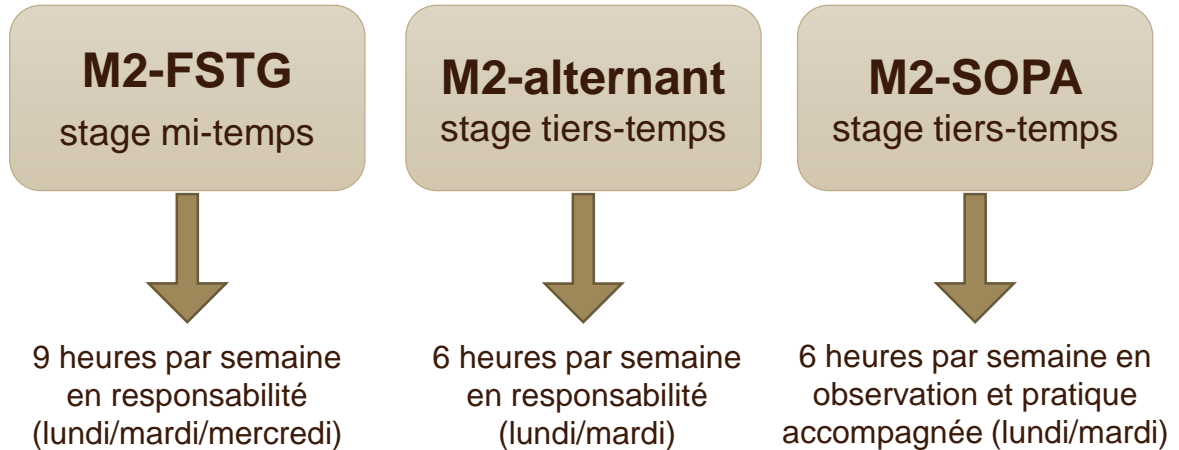
UE 4.2 : Stratégies d'enseignement (50h)

UE 4.3 : Acteur de la communauté éducative (21,5h)

UE 4.4 : Professionnalisation (15h)

Stage

Trois types de publics en M2 MEEF second degré pour 2021-2022



Maquette adaptée